



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SEANCE DU mardi 17 décembre 2013**  
**18 heures 30**

-----

**AS/MG**

**N° 001630**

Administration  
Générale - Election  
d'un conseiller  
municipal appelé à  
siéger en tant que  
suppléant au sein du  
Comité du Syndicat  
Mixte Forestier afin de  
pourvoir au  
remplacement de  
Monsieur Pierre ELY

Affiché le :

**Le mardi 17 décembre 2013 à 18 heures 30** le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la **SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Jean-Luc BICHON (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Thierry CARRELET, M. Christian PANOT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommé Secrétaire.

**Vu**, l'article L 5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'organisation des comités syndicaux des syndicats de communes qui impose les dispositions ci-après :

« Chaque commune est représentée dans le comité par deux délégués titulaires ».

« La décision d'institution ou une décision modificative peut prévoir la désignation d'un ou plusieurs délégués suppléants, appelés à siéger au comité avec voix délibérative, en cas d'empêchement du ou des délégués titulaires »

« Le choix du conseil municipal peut porter sur tout citoyen réunissant les conditions requises pour faire partie d'un conseil municipal, sous réserve des dispositions du deuxième alinéa du II de l'article L. 5211-7. »

**Vu**, la délibération AS/JM n° 631 en date du 23 avril 2008 par laquelle le conseil municipal a procédé à l'élection des représentants de la commune d'Apt dans les Établissements Publics de Coopération Intercommunale ne disposant pas d'une fiscalité propre.

**Considérant**, qu'en application de la délibération AS/JM n° 641 en date du 23 avril 2008 Monsieur Pierre ELY a été élu pour siéger au sein du Syndicat Mixte Forestier en tant que suppléant.

Il y a lieu de procéder à l'élection d'un conseiller appelé représenter la Commune d'Apt en tant que suppléant auprès du Syndicat Mixte Forestier afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Pierre ELY.

## **LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE**

**Procède**, à l'élection du conseiller municipal ci-après désigné afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Pierre ELY en tant que suppléant auprès sein du Syndicat Mixte Forestier.

- Madame Marie-Christine KADLER

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Olivier CUREL**